

L'adhésion à l'Union douanière de la CEA marque l'année 2009 au Burundi

PANA, 28/12/2009 Bujumbura, Burundi (PANA) - L'adhésion du Burundi à l'Union douanière de la Communauté africaine (CEA), le 1er juillet dernier, a constitué l'événement économique majeur du pays de l'année 2009. Dans son discours concernant cette adhésion, le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, a mis l'accent sur les chances et les opportunités d'affaires qu'elle pourrait offrir à son pays, notamment une forte réduction des taxes sur les importations. Le Burundi a également souscrit au Tarif extérieur commun (TEC) en vigueur au sein de la CEA, ce qui se traduit par le non-paiement de taxes de transit sur tous les produits importés en dehors des pays membres de l'organisation. Créée le 1er janvier 2005, l'Union douanière de la CEA regroupe la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda.